



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2024

N° 2024/O2/064

**Question orale déposée par Mme Paula MOSCA
au nom du groupe « FA POPULU INSEME »**

OBJET : CREATION D'UN MARCHÉ D'INTERET TERRITORIAL EN CORSE.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

Monsieur le Président de l'ODARC,

Depuis le début de l'année 2024, l'ODARC a mené une étude de faisabilité pour la création d'un marché d'intérêt territorial (MIT) en Corse, avec le soutien technique du bureau d'études spécialisé « Soliance Alimentaire ».

Un Marché d'Intérêt Territorial est un dispositif structurant la production, la distribution et la consommation alimentaires à l'échelle locale. Son objectif est de favoriser les circuits courts, valoriser les produits locaux et renforcer l'autonomie alimentaire en soutenant les acteurs locaux engagés dans une démarche durable et responsable.

Ce type de marché agit comme un réseau coordonné entre différents acteurs (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, etc.), facilitant la rencontre de l'offre et de la demande. La mise en place d'un MIT en Corse permettrait de dynamiser l'économie insulaire et de faciliter les échanges entre producteurs et acheteurs (grossistes, distributeurs ou encore restauration collective et privée) en intégrant les initiatives existantes et ainsi structurer un réseau et un maillage territorial cohérent.

La création d'un tel dispositif en Corse, dans un format à la fois physique et virtuel, offrirait donc une solution globale pour soutenir le développement économique,

social et écologique insulaire, en s'appuyant sur nos ressources et en répondant aux enjeux de durabilité et de résilience.

En juillet dernier, une présentation de l'étude a été organisée devant des professionnels à u Viscuvatu, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, Monsieur le Président de l'ODARC, pourriez-vous faire état des grandes lignes de cette étude devant notre Assemblée ?

Pourriez-vous également nous faire part de la façon dont les acteurs concernés ont accueilli ces données ?

Enfin, pourriez-vous nous préciser quelles sont les étapes à venir en vue du projet de création du futur Marché d'Intérêt Territorial ?

Vi ringraziau.